

La formation professionnelle financée par le CPF en 2023 : quels sont les prix de formation ?

Gladys Bousquet et Mathilde Fremont

Après une année 2022 marquée par de nombreuses évolutions réglementaires qui ont permis de réguler le fonctionnement du Compte personnel de formation (CPF) et de lutter contre la fraude, l'offre disponible sur le catalogue reste diversifiée fin 2023 avec un volume de 192 000 offres de formation délivrées par 15 000 organismes. Si les campagnes de contrôle et l'accélération des sanctions ont entraîné une baisse de plus de 1 000 organismes par rapport à fin 2022, le nombre de formations et de certifications disponibles ne diminue que de 4 % sur un an.

Si les offres de formation disponibles sur la plateforme Mon compte formation (MCF) sont nombreuses, elles sont toutefois concentrées dans quelques domaines de formation puisque près d'une formation sur deux est proposée dans le domaine des *transports, manutention, magasinage* ou dans celui des *langues vivantes*. Si ces deux domaines étaient déjà les plus proposés en 2022 ([Bousquet, 2023](#)), le poids des *transports, manutention, magasinage* augmente encore (32 % du catalogue fin 2023 contre 27 % fin 2022). Sur 85 domaines de formation, les 10 premiers représentent plus de 80 % des formations disponibles sur la plateforme. Le prix moyen des formations proposées au catalogue est de 2 260 € pour une durée moyenne de 113 heures. Il varie fortement d'un domaine à l'autre : de 480 € et 7 heures en moyenne pour le *développement des capacités comportementales et relationnelles* à plus de 10 950 € et 977 heures pour le domaine des *spécialités pluri technologiques mécanique-électricité* qui intègre des formations hautement diplômantes (BTS, ingénieur, licence professionnelle...). Les 10 certifications les plus représentées sur le catalogue, parmi les 3 400 disponibles, regroupent 42 % des formations proposées, dont la moitié pour le seul permis de conduire catégorie B (21 % des formations). Proposé en moyenne à 1 230 € pour 30 heures, son poids dans l'ensemble des formations proposées a augmenté de 4 points par rapport à 2022. Au deuxième rang se trouve le test d'anglais TOEIC pour 2 360 € et 49 heures de formation en moyenne,

et aux troisième et quatrième rangs, le bilan de compétences et l'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience, à respectivement 1 800 € et 1 670 € pour 20 heures de formation. Par rapport à 2022, les formations d'aide à la création ou à la reprise d'entreprise (ACRE) sont plus longues (35 heures en moyenne en 2023 contre 28 heures en 2022) et plus chères (1 910 € en 2023 contre 1 410 € en 2022), en lien avec la vague de mise en qualité qui a conduit en 2022 au déréférencement de celles qui ne vérifiaient plus les exigences du catalogue.

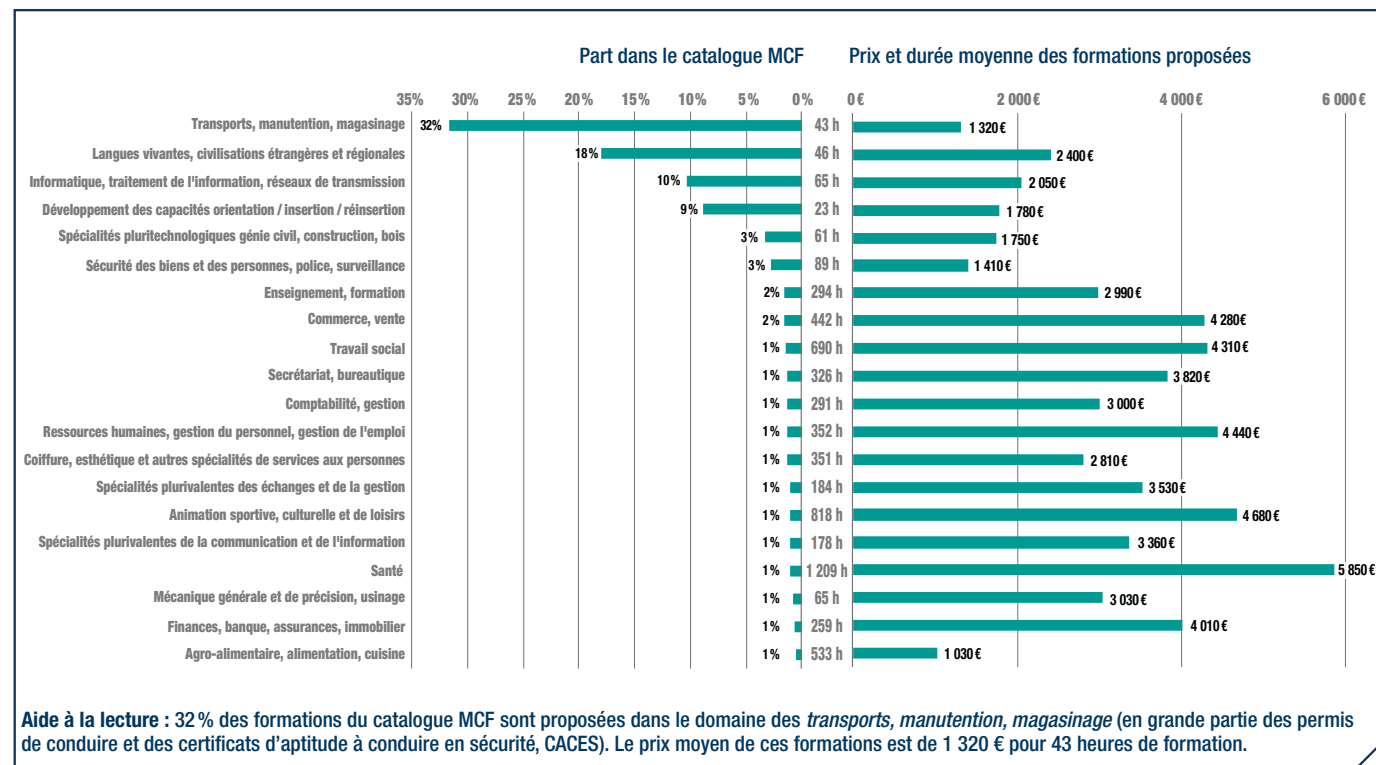
Les caractéristiques des formations souscrites connaissent une évolution similaire à celle du catalogue : en particulier la part du permis B, à 23 %, est en hausse de 6 points par rapport à 2022. Néanmoins, les prix et les durées des formations effectivement souscrites sont bien plus faibles que ceux correspondant à l'ensemble des offres proposées sur la plateforme MCF, avec une moyenne de 1 560 € pour 61 heures. D'une part, les titulaires d'un CPF recherchent prioritairement des formations en adéquation avec leur solde disponible, qui s'élève en moyenne à 1 800 €¹ début 2023. D'autre part, les demandeurs d'emploi, qui représentent le tiers des formations souscrites, optent pour des formations 12 % moins chères en moyenne (à 1 430 € pour 89 heures) que celles souscrites par les salariés et travailleurs indépendants (1 620 € pour 49 heures). Cette différence résulte en partie d'un écart de solde moyen disponible sur le CPF : 1 550 € pour les demandeurs d'emploi contre 1 900 € pour les salariés et travailleurs indépendants. Elle traduit également des choix différents de formation. En effet, les demandeurs d'emploi préparent plus fréquemment des formations certifiantes, directement liées à l'exercice d'un métier, et réalisées en présentiel alors que les salariés et travailleurs indépendants s'orientent davantage vers des certifications en langues ou en informatique plus fréquemment en distanciel.

¹ Calculé sur les comptes des bénéficiaires de formation en 2023.

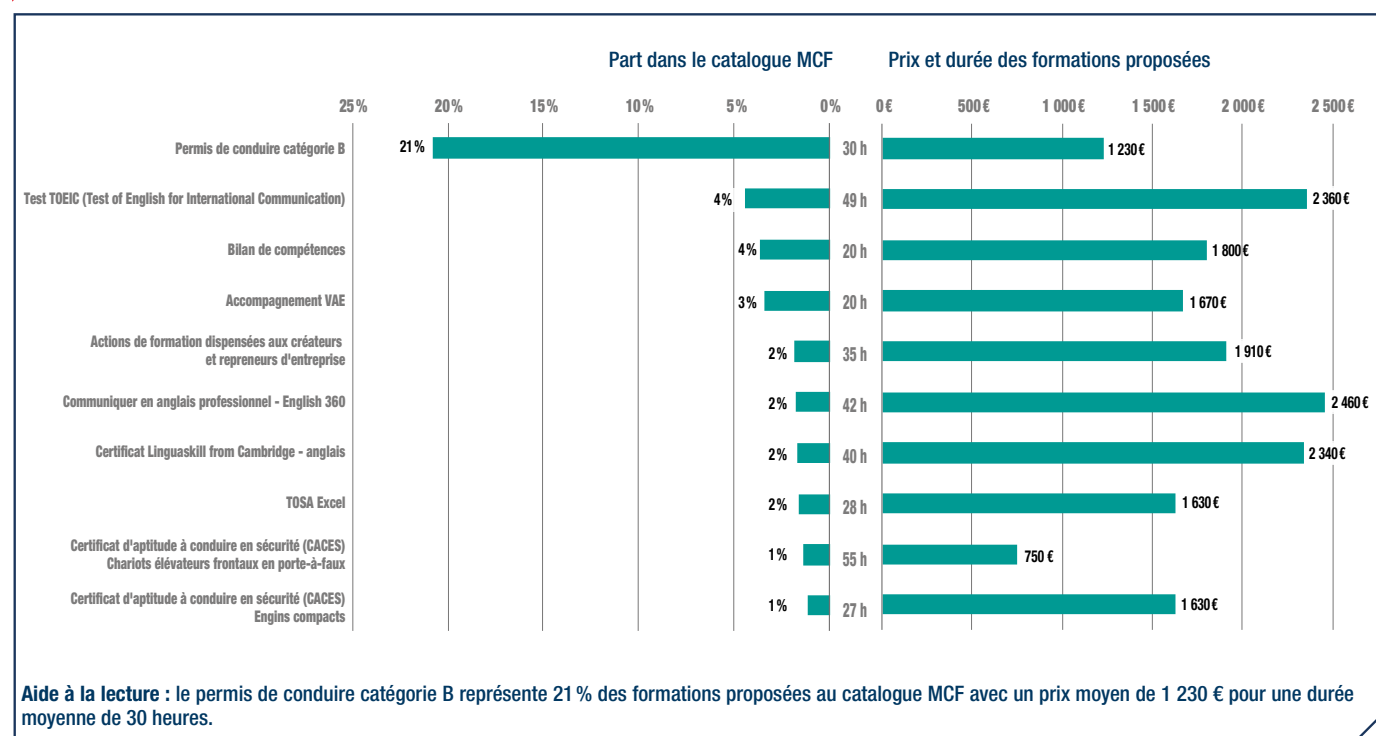
➤ Chiffres clés fin 2023 du catalogue Mon compte formation (MCF)

Nombre d'organismes de formation	Nombre de formations disponibles	Nombre de certifications	Prix moyen proposé	Durée moyenne
15 000	192 000	3 400	2 260 €	113 heures

➤ Top 20 des domaines de formation proposés au catalogue MCF



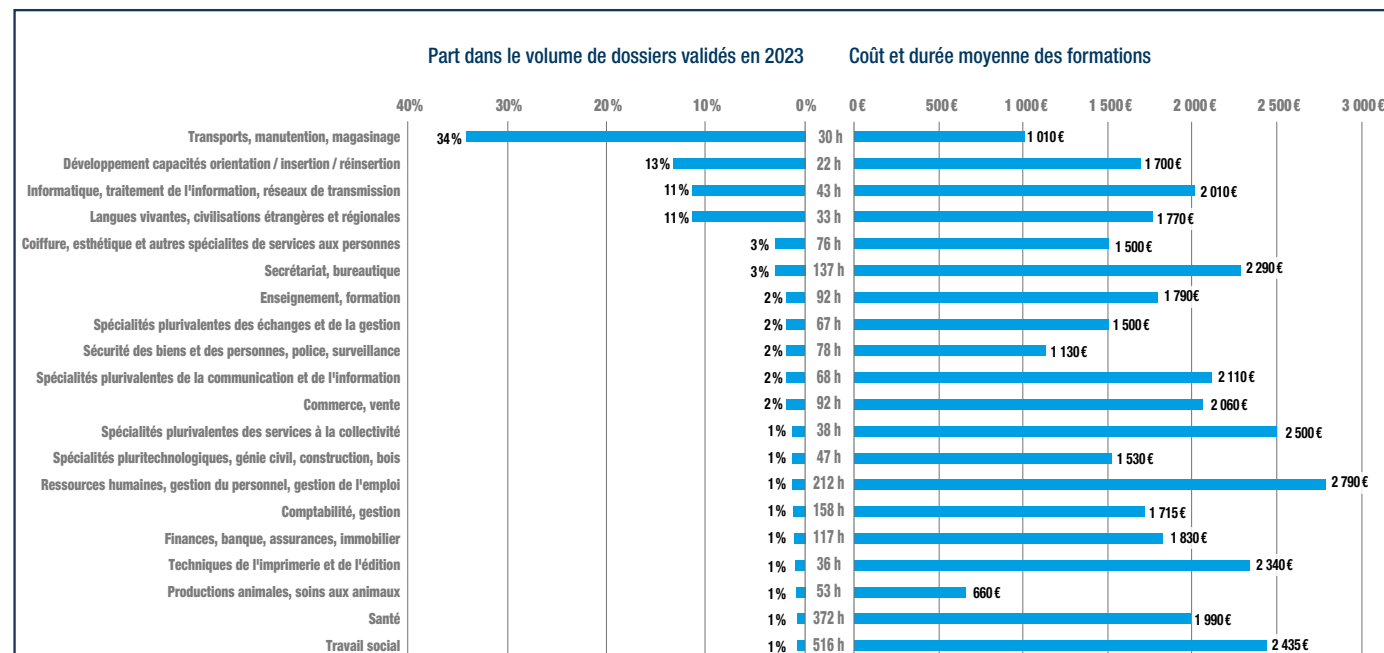
➤ Top 10 des certifications proposées au catalogue MCF



Chiffres clés des formations souscrites en 2023

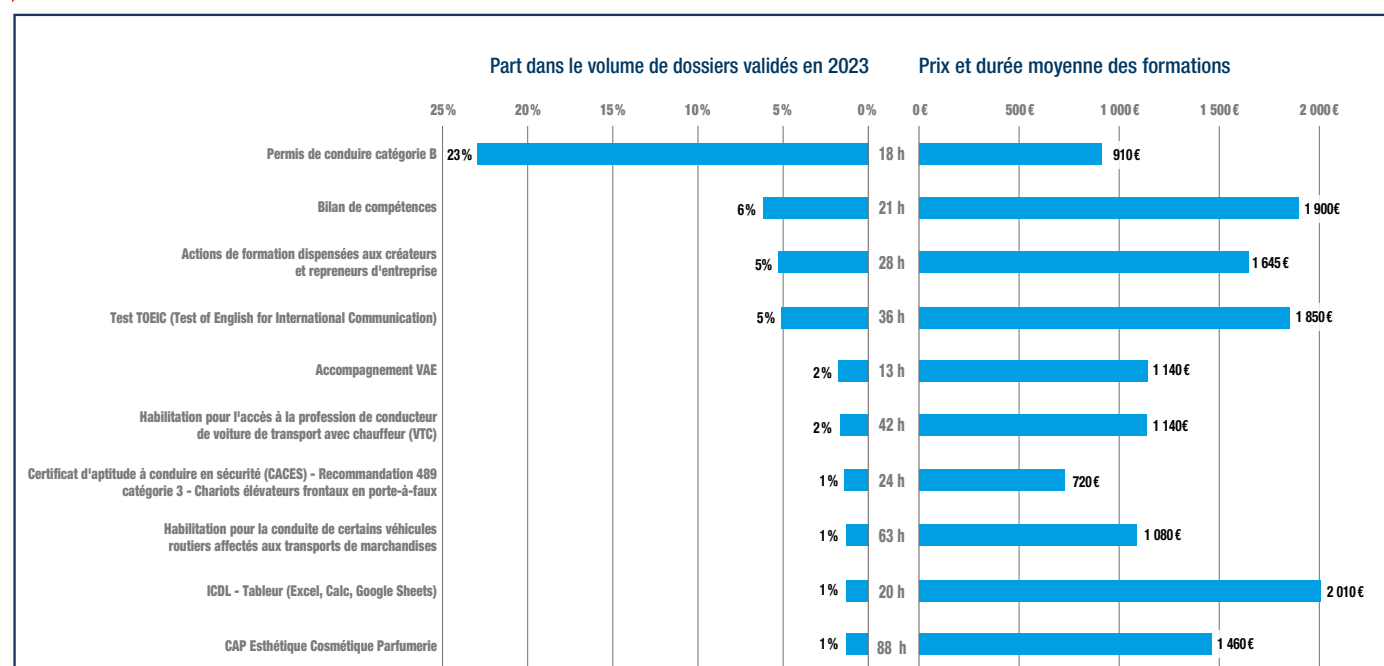
Nombre de dossiers de formation	Nombre de bénéficiaires	Part de demandeurs d'emploi	Prix moyen	Durée moyenne
1,3 million	1,2 million	31 %	1 560 €	61 heures

Top 20 des domaines de formations souscrites par les titulaires d'un compte CPF



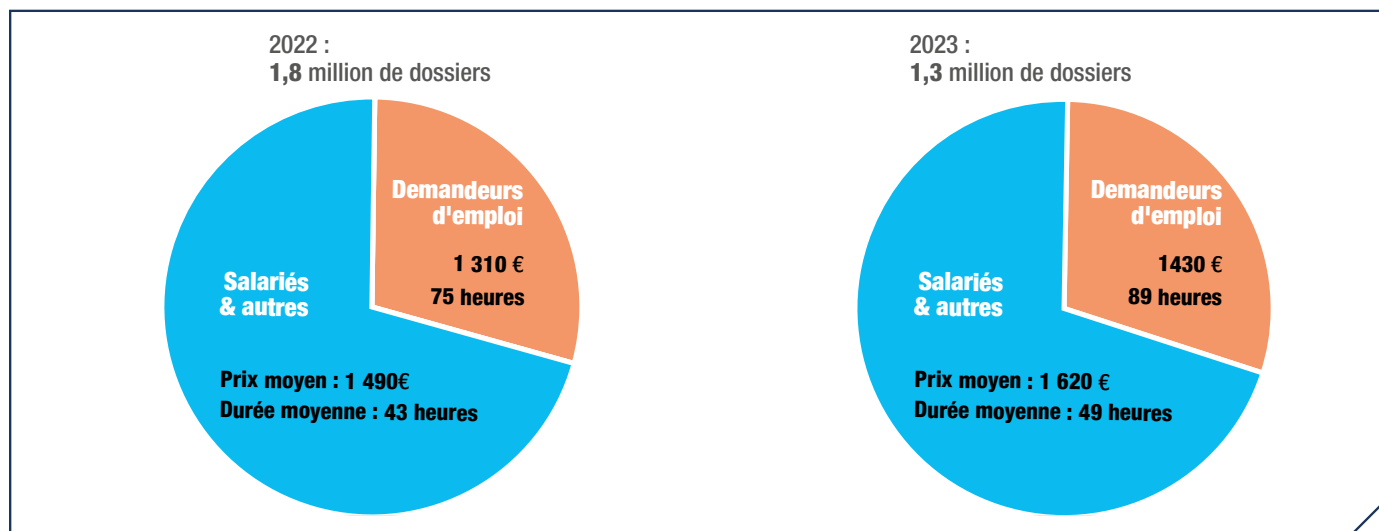
Aide à la lecture : 34 % des formations souscrites par les titulaires d'un compte CPF sont réalisées dans le domaine des *transports, manutention, magasinage* (en grande partie des permis de conduire et des certificats d'aptitude à conduire en sécurité, CACES). Le prix moyen de ces formations est de 1 010 € pour 30 heures de formation.

Top 10 des certifications souscrites par les bénéficiaires



Aide à la lecture : le permis de conduire catégorie B représente 23 % des formations souscrites avec un prix moyen de 910 € pour une durée moyenne de 18 heures.

➤ Un peu plus de 1,3 million de dossiers MCF validés en 2023, en baisse de 27 % par rapport à 2022



Champs de l'étude

L'étude porte sur les dossiers de formation validés en 2023, dès lors que ces formations mobilisent au moins 1 € de financement provenant du CPF. Un même individu peut avoir suivi plusieurs formations sur la période étudiée, dans ce cas on comptabilise pour cet individu autant de dossiers de formation. Le compte ne pouvant être mobilisé qu'avec l'accord de son titulaire dans le cadre du parcours d'achat direct, c'est cette date contractuelle qui est retenue comme date de souscription de la formation. Certains dossiers peuvent être annulés, par le titulaire ou par l'organisme, après la date de souscription de la formation. Ces dossiers ne sont pas comptabilisés dans les données présentées. Les montants moyens des soldes disponibles sur le CPF indiqués en 1^{er} page de cette publication ont été calculés sur le périmètre des dossiers de formation validés en 2023.

Pour en savoir plus

Bismuth, J. (2023), « Le compte personnel de formation en 2022. Un léger repli des entrées en formation après le pic de 2021 », *Dares Résultats*, n°53, septembre 2023, Dares, disponible sous : https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/9a4cdc9941730b5e226ff690e7268e4a/Dares_DR_Compte_personnel_formation_CPF_2022_.pdf

Bismuth, J. (2024), « Le compte personnel de formation en 2023 : baisse du nombre d'entrées en formation suite à plusieurs mesures de régulation », *Dares Résultats*, n°40, juillet 2024, <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/le-compte-personnel-de-formation-en-2023>

Bousquet, G. (2023), « La formation professionnelle financée par le CPF en 2022 : quels sont les prix des formations ? », *Questions politiques sociales – Les brèves*, n°23, septembre, disponible sous : <https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/qps-lesbreves-ndeg23>

Mahieu, R. (2023), « L'évolution des prix des formations financées par le CPF entre 2020 et 2022 », *Questions Politiques Sociales – Les Études*, n°41, septembre 2023, disponible sous : <https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/qps-les-etudes-ndeg41>

QPS – Les brèves est une publication de la direction des politiques sociales (DPS) de la Caisse des Dépôts. Ce format condensé propose des éclairages statistiques sur des sujets liés aux missions de la DPS, accompagnés d'un bref commentaire. Elle est complétée par **QPS – Les études** qui a vocation à faire connaître les résultats des travaux d'études dans l'ensemble des domaines de la protection sociale (retraite, vieillissement, handicap...) et de la formation professionnelle, et par **QPS - Les cahiers** qui est une série de documents de travail diffusant des études approfondies. L'ensemble des numéros est disponible sur le site <https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/publications-et-statistiques> à la rubrique **Publications et statistiques**.

politiques-sociales.caissedesdepots.fr



Une publication de la direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts
Directrice de la publication : Marianne Kermoal-Berthomé – Rédacteur en chef : Loïc Gautier
Impression : Imprimerie CDC (75) – Dépôt légal : 3^e trimestre 2024 – ISSN : en attente
Contact : etudesdps@caissedesdepots.fr – 12, avenue Pierre Mendès-France – 75914 Paris cedex 13

**Ensemble,
faisons grandir
la France**
caissedesdepots.fr

